



www.chevrieres42.fr

Compte rendu Conseil Municipal du 20/12/2021

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire le lundi 20 décembre 2021 à 20h, sous la présidence de Monsieur Norbert DUPEYRON, Maire.

Etaient présents : Norbert DUPEYRON, Louisa SAHUC, Jacques CHARRAT, Gaëlle THONNERIEUX, Bruno BASSON, Pierre FOURNEL, Louis ROUSSET, Hervé GAGNARD Marie Joëlle PERRET, Christiane DUBOEUF, Catherine BRUEL, Stéphane MOULARD, Christophe FONTANAY.

Absents excusés : Sylvie BARCET, Sophie LAURENT.

Absent :

Exceptionnellement, et en raison des mesures imposées par la crise du COVID 19, la séance a lieu à la salle polyvalente.

1) Intercommunalité

Mise en place du nouvel établissement public au 01^{er} janvier 2022, qui remplacera le SYTRAL et dont la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais sera membre. Cette autorité de la mobilité aura, entre autres, en charge la gestion des ramassages scolaires sur nos communes. Pour l'année scolaire en cours, les tarifs resteront les mêmes. Il existe des différences de tarifs en fonction des départements et des structures gérant les lignes. A la rentrée scolaire de septembre 2022, pour les familles des communes Ligériennes du territoire de la CCMDL, le prix passera de 110 à 130 €.

Au 01^{er} janvier 2022, la fermeture de la trésorerie Chazelles est confirmée.

Pour la commune, rattachement à la trésorerie des Monts du Lyonnais à Saint-Symphorien sur Coise.

Pour les particuliers, Montbrison ou la maison des services à Chazelles le jeudi après-midi sur rendez-vous.

Création d'un poste de secrétaire volante à la CCMDL pour faire des remplacements en priorité dans les petites communes où il n'y a souvent qu'une secrétaire, en cas d'arrêts maladie ou accidents. Le recrutement vient d'être lancé.

Pour 2022, la redevance des ordures ménagères augmentera de 6 € et passera à 75 € par personne. La raison principale est l'augmentation très importante de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes que nous payons sur les tonnages de déchets qui vont à l'enfouissement. Actuellement de 35 € par tonne, cette taxe sera à 40 € en 2022, puis 51 € en 2023, 58 € en 2024 et 65 € en 2025.

2) Finances

Le conseil municipal valide le remboursement d'une facture de 44.84 € payée par un bénévole de la bibliothèque pour l'achat de matériel nécessaire à la réparation et l'entretien de livres.

L'opérateur de téléphonie, ORANGE, occupe le domaine public de la commune avec des installations : artères aériennes et souterraines, emprises au sol. Chaque année le conseil doit délibérer pour fixer le montant annuel de la redevance due par ORANGE à la commune. Ces tarifs sont établis sur des bases de 2006 qui sont réactualisées chaque année. Pour 2021, le coefficient de réactualisation est de de 1.37633.

Pour la commune, il s'agit de :	Tarif 2006	Tarif 2021	Total
- Artères aériennes 19.332 kms	Prix 40 € / km	55.05 € / km, soit	1 064.23 €
- Artères souterraines 3.155 kms	Prix 30 € / km	41.29 € / km, soit	130.27 €
- Emprise au sol 1.55 m ²	Prix 20 € / m ²	27.53 € / km, soit	42.67 €
		Montant	1 237.17 €

Les élus valident le montant de la redevance à facturer à l'opérateur Orange au titre de l'année 2021.

Association Football Pays de Coise : Le conseil accepte de prendre à moitié avec l'association la remise en état du défibrillateur installé aux vestiaires du stade des Noyers. Cet appareil n'ayant pas été utilisé ces deux dernières années, en raison de la suspension des matchs liée à la crise du COVID 2019, sa remise en route nécessite une maintenance plus importante dont le montant s'élève à 460.80 € TTC. Les élus mettent une condition, c'est que cet appareil soit fixé à l'extérieur des vestiaires, de façon à être accessible à tout moment. Une réponse sera faite dans ce sens. D'autre part, les élus verront s'il est possible de n'avoir qu'un seul prestataire pour effectuer l'entretien annuel du matériel installé vers le passage de la Mairie et celui du stade. L'objet étant de voir le coût le plus juste pour ces maintenances.

3) Infos diverses

L'agence postale sera fermée du 27 au 31 décembre 2021.

Le secrétariat de mairie sera fermé, les 30 et 31 décembre 2021.

Distribution des sacs poubelles à la salle polyvalente.

- Vendredi 14 janvier de 15 à 18 heures
- Samedi 15 janvier de 9 à 12 heures.

Réunion une commission pour les ordures ménagères : jeudi 06 janvier 2022 à 18h.

Réunion de la commission urbanisme : mercredi 12 janvier 2022 à 18h30.

Prochaine réunion du conseil municipal : lundi 17 janvier 2022 à 20 heures.

TELETHON 2021

Merci à tous les donateurs que ce soit pour les repas ou lots pour la tombola, aux exposants, aux bénévoles et vous tous qui avez participé au Téléthon chevrotin.

Malgré la météo et les conditions sanitaires, la recette de la journée s'élève à 6 201,40€ après avoir réglé la plupart des factures, nous avons procédé à une première remontée de fond d'un montant de 3 910 €.

Il est encore possible de faire un don et les 2 circuits « marche » restent en place jusqu'à fin janvier avec une boîte à lettres à côté de l'agence postale. Il reste également des sachets de 10 masques à 2 € le sachet (choix de couleur : noir, vert, fuchsia et jaune) contact 06.60.80.67.17.

La prochaine remontée de fond se fera entre le 8 et 10 février. Au nom de l'AFM Téléthon Loire Sud, un grand merci pour votre générosité.

Info APEEC

Cette année, le traditionnel LOTO de l'école n'a pas eu lieu, afin de ne prendre aucun risque face au COVID.

Pour remplacer cette manifestation, l'APEEC organise une tombola de tickets à gratter. Plus de 300 lots sont à gagner, avec pour thème principal : Activités et produits du terroir.

Les tickets sont vendus par les enfants, ainsi qu'à la boulangerie La Renaissance, la boutique Chevrotine et le bar « Nul Bar ailleurs ».

N'hésitez pas à participer en achetant des tickets, tous les bénéfices serviront à financer les activités des enfants de l'école de notre village.

L'union départementale des associations de familles (**UDAF**) va tenir des permanences mensuelles sur notre commune. L'objet de ces temps de présence est de venir auprès de nos populations pour apporter tout renseignement ou services. Ces permanences se tiendront, dans un véhicule aménagé, sur la Grand Place.

La première aura lieu le vendredi 28 janvier 2022 de 9 à 12 heures.